Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 66

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253592

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ponts-de-Martel. — Enhardi par les récents débats au Grand Conseil neuchâtelois, le Groupe suffragiste des Ponts-de-Martel a décidé de prendre part à la pétition en faveur du droit de vote féminin. — L'idée même du féminisme était jusqu'ici étrangère à la plupart des femmes de notre localité. Au cours de nos démarches, nous nous sommes heurtées à plus d'un refus catégorique, et avons entendu l'éternel refrain de la femme à ses casseroles. Le pétionnement, par contre nous a révélé bien des forces cachées et nous a fourni l'occasion de parler du suffrage dans les milieux les plus divers, de réfuter maints préjugés et de convertir quelques opposants. De bonnes grand'mères ont signé la pétition pour encourager une cause juste, tout en déclarant qu'elles ne voteraient pas, quand bien même la réforme électorale s'opérerait de leur vivant. Comme résultat, 135 signatures, ce que nous regardons comme un succès heureux et inespéré. L. M.

Berne. — La Section bernoise a réuni ses membres, le 19 mars, pour l'assemblée générale. La présidente, Mlle Graf, malheureusement retenue chez elle pour cause de maladie, ce fut Mme Merz qui présida la soirée. Quoique très chargé, le programme a pu se dérouler en moins de deux heures. La secrétaire fit lecture du rapport présidentiel sur l'année écoulée. Mlle Graf est heureuse de constater que le fait de répartir le travail entre différentes commissions qui travaillent toutes sous l'égide de l'Association a porté d'excellents fruits. Le Comité est représenté dans chacune de ces commissions par un ou deux de ses membres, afin de fournir le lien et donner l'unité aux différentes branches du travail. La Commission bernoise pour l'extension des droits de la femme a exercé son activité tant par le moyen de la presse que par celui de conférences dans le canton. Les sociétés de femmes de la campagne s'inscrivent en grand nombre pour des conférences dans le canton et les suivent avec beaucoup d'intérêt. Nous avons trouvé par ce moyen le rapprochement tant désiré entre la ville et la campagne. La Commission Berne-ville, par contre, porte tous ses efforts à faire passer en pratique les articles 27 et 102 de la loi communale accordant aux femmes l'éligibilité dans les Commissions scolaires, d'assistance, etc. La question la plus difficile à résoudre en face de ce premier droit politique des femmes, c'est de contourner adroitement l'écueil des partis politiques. Ou on se décide à faire présenter ses candidates pour les commissions en question par le parti jeune-radical, par exemple, qui vient de nous ouvrir ses portes, et on est sûr de produire immédiatement une scission parmi les femmes elles-mêmes. Ou on présente soi-même des propositions au Conseil municipal, pour être transmises par lui au Conseil de ville, et on prévoit qu'une candidate non « portée » par un parti a peu de chances de passer. Ce cas pratique nous a montré clairement qu'un droit électoral, passif sans être actif, n'est qu'un semblant de droit. Notre Commission, après mûre réflexion, s'engage dans la seconde voie. Elle a fait l'essai de réunir des représentantes de toutes les sociétés de femmes de la ville, les priant de désigner des candidates lorsqu'il y aura une place vacante dans une commission d'école, d'assistance, etc. On fera parvenir cette « liste de femmes » au Conseil municipal, en exigeant que les sociétés signataires soient regardées comme les représentantes des femmes, et qu'on accorde à leurs propositions le poids qui leur revient. Cette manière de faire arrivera peut-être moins vite à un résultat, mais cela nous a semblé plus juste et plus digne. — Mme Merz s'est occupée très spécialement du cours d'instruction civique. Les organisatrices ont eu la plus grande peine à se procurer une salle chauffée pour les réunions de cet hiver. Néanmoins, trois conférences publiques sur des sujets d'économie politique et un cours de trois soirées de discussion ont pu avoir lieu. Ce dernier cours, dirigé par M. Graf, avait pour but de donner quelque exercice aux participantes à présenter elles-mêmes leurs idées sur un sujet donné et à le faire discuter. On accordait vingt minutes pour chaque rapport. Le double cours, fort bien réussi, se termina le 16 mars par une soirée familière avec thé et productions amusantes. — L'assemblée générale procéda en outre à la nomination de Mlle Liechti comme membre du Comité, en remplacement de Mme Rothen, de Mme Leuch, comme présidente, en remplacement de Mlle Graf, démissionnaire pour cause de santé, et des déléguées pour l'assemblée générale de l'Association suisse au mois de juin. On entendit encore le rapport de la caissière et quelques communications sur les articles 12 et 16 des nouveaux statuts, et l'accès accordé aux femmes par le parti jeune-radical de la ville. Nos membres furent invitées à assister à la Conférence internationale des femmes, du 14 au 19 avril, à Berne. Pour finir, Mme Leuch fit un rapport sur la position de la femme dans le projet du Code pénal fédéral, et invita les membres à intéresser personnellement autant que possible des conseillers nationaux à notre cause, et à signer la pétition à l'adresse des Chambres fédérales, — ce qui fut décidé à l'unanimité. A. L.

A travers les Sociétés féminines

Genève: — *Union des Femmes*, — Un charmant récital de poésie moderne a été offert aux membres de l'Union, le 13 mars, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Section de Lecture, grâce au concours de Mlle Emilie Malan, qui a dit avec sobriété et intensité des poèmes, dont Mlle Naville introduisait en quelques mots les auteurs. Dans cette même séance, le Comité de la Section de Lecture, dont la tâche principale est l'achat des livres de la bibliothèque a été réélu, Mme Masing et Mlle Emilie Trembley, remplaçant Mmes Guinand et Welter-Crot. — L'Union s'est directement intéressée, à la fois moralement et financièrement, à la fondation à Genève de l'Ecole sociale pour femmes, et a en particulier patronné avec d'autres Sociétés la conférence faite sur ce sujet, le 22 mars, à l'Aula de l'Université, par M. le prof. Töndury, conférence au cours de laquelle Mlle Gourd a pris la parole au nom des femmes de Genève. — L'Union a également pris l'initiative de faire connaître à celles qui sont en contact avec la jeunesse les nouvelles carrières, d'une incontestable utilité, d'employée ou de directrice de restaurants sans alcool, et a organisé dans ce but une causerie par invitations, où Mlle Duvillard a parlé de façon charmante des restaurants sans alcool de Zurich et de la nécessité de former un personnel dans les écoles préparatoires à ces restaurants avant de songer à en ouvrir d'analogues à Genève. — Tandis que le Comité continue à étudier le meilleur moyen de travailler à l'éducation civique des femmes, les Commissions spéciales poursuivent leur activité. Celle des Assurances a fait donner plusieurs conférences de propagande durant ce mois, celle de Placement a opéré en moins de six semaines plus d'une dizaine de placements, et celle de l'Ouvroir a obtenu une belle commande de vêtements du Département de l'Instruction publique. — Enfin, et pour récupérer le ralentissement un peu forcé de l'activité de l'Union pendant les temps où a manqué le combustible, tout un programme fort intéressant est prévu pour ce printemps: le jeudi 11 avril, à 4 h. 30, thé de membres, où Mlle Haltenhoff parlera de *Johanna Spyri;* le 2 mai, à 4 h. 30 également, dernier thé de membres, où seront exposés les résultats de l'enquête menée cet hiver sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes; le 16 mai, à 4 heures, Assemblée générale de printemps, et le 23 mai, vente de l'Ouvroir, au local de l'Union. E. Gd.

Union des Femmes du Canton de Vaud, — A notre grande joie, une Union des Femmes vient de se fonder à Montreux, ce qui porte à 13 le nombre de nos Unions. Débutant déjà avec un effectif imposant de plus de 80 membres, nous avons l'impression que ce nouveau groupement féministe est plein de promesses. — Le 22 mars, l'Union de Moudon célébrait le 10me anniversaire de sa fondation par une charmante fête, dont la gaîté était la note dominante. Après un très beau rapport de gestion de Mlle Raccaud, présidente, et ceux de différentes commissions, vinrent des chœurs, un délicieux rapport en vers de Mme Monastier — paraphrase du *Sous-préfet aux champs*, — un dialogue suffragiste de deux Vaudoises en costume national, puis du thé, des gâteaux et des conversations, le tout se déroulant au milieu des fleurs et sous des guirlandes de verdure. L. D.

Vevey. — *Union des Femmes.* — Notre activité pendant cet hiver n'a pas été ralentie, et notre assemblée générale, avec ses rapports, l'a montré à nos membres. Notre nombre va en augmentant très sensiblement, et nos séances sont beaucoup plus suivies. Nous avons fondé un cercle de lecture se réunissant tous les quinze jours, et qui est très apprécié. Une bibliothèque gratuite est aussi en formation. Nous avons fait donner à Vevey et dans les villages environnants des conférences patriotiques avec projections lumineuses. M. le prof. de Baumont les a rendues vivantes et instructives, aussi ont-elles eu un plein succès. Nous avons aussi organisé un cours pour l'utilisation des peaux de lapin; une centaine de personnes l'ont suivi et en ont été fort reconnaissantes à l'Union. — Dans ce moment, notre Union a été appelée par nos autorités et un de nos docteurs à entreprendre et organiser un service social d'entr'aide à domicile. Ce sera un champ d'activité immense, et qui demandera beaucoup de monde. — M. le prof. Recordon a, sous nos auspices, donné une conférence sur ce sujet: *Y a-t-il une nation suisse?* conférence très documentée et belle au sens patriotique. Voici, avec nos anciennes préoccupations ce qui a rempli les semaines pendant lesquelles vous n'avez pas entendu parler de notre petite ville. A. R.